



Dossier de presse : jeudi 2 mai 2019

# SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE du renouvellement urbain de la Métropole grenobloise

GRENOBLE • ÉCHIROLLES • SAINT-MARTIN-D'HÈRES

CONTACT

Alexandra Couturier

04 56 58 53 33 / 06 09 60 16 38

[alexandra.couturier@lametro.fr](mailto:alexandra.couturier@lametro.fr)





## 447 millions d'euros pour transformer les quartiers

*Suite à près de deux années d'études techniques et de co-construction entre les partenaires, et avec les habitants, le programme de renouvellement urbain de Grenoble-Alpes Métropole fait l'objet d'une convention partenariale pluriannuelle d'investissement. Sa signature officielle se déroule ce 2 mai au siège de la Métropole.*

Cette convention liste les engagements des différents partenaires, qui font l'objet d'un financement spécifique et d'un calendrier précis de mise en œuvre.

Elle lie et engage les différents partenaires pour **les 10 prochaines années pour un montant global d'investissement de 447 M€, sur trois sites : les Villeneuves (Grenoble et Échirolles), Mistral (Grenoble) et Renaudie-Champberton-La Plaine (Saint-Martin-d'Hères).**

En 2023, un point d'étape, dit clause de revoyure, permettra aux différents partenaires de venir compléter leur engagement sur la fin de la convention. Pour cela, une enveloppe a d'ores et déjà été réservée à l'ANRU, **à hauteur de 27 M€ (subventions et prêts confondus)**, sans préjuger à ce stade de la nature des opérations qui seront soutenues.

L'objectif de cette convention est de transformer durablement ces quartiers prioritaires, identifiés aux niveaux national et régional, **en renforçant leur attractivité, en favorisant la mixité sociale et en améliorant la qualité de vie des habitants.**

Sa réussite repose sur l'engagement fort de nombreux partenaires. **Le projet, piloté par Grenoble-Alpes Métropole en lien étroit avec l'État, la région Auvergne Rhône-Alpes, les villes de Grenoble, d'Échirolles et de Saint-Martin-d'Hères, réunit de nombreux acteurs, comme l'ANRU, Action Logement, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), et les bailleurs sociaux (Actis, SDH, Opac38, et CDC habitat).**

Il est aussi le fruit d'un long travail **de concertation avec les habitants**, grâce à la mise en place de dispositifs participatifs (ateliers thématiques, réunions publiques, balades urbaines, rencontres avec les conseils citoyens, portes à portes, permanences en Maisons du projet..).

Dans la continuité du 1<sup>er</sup> programme démarré en 2008, ce nouveau projet de renouvellement urbain se démarque tout de même **par sa dimension métropolitaine.**

En effet, les quartiers Villeneuves, Mistral et Renaudie occupent aujourd'hui une place stratégique au sein de la Métropole. Ils constituent, autour du cœur historique de Grenoble, une première couronne. Le renouvellement urbain des quartiers prioritaires s'inscrit donc dans une politique plus globale visant à assurer un meilleur équilibre social et spatial au sein de l'agglomération. Il est ainsi à la fois un enjeu prioritaire pour les habitants qui y vivent, pour ceux qui y vivront demain, mais aussi pour le développement, notamment économique, de la Métropole.

### L'ANRU, UNE AGENCE NATIONALE POUR TRANSFORMER LA VILLE

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine est un établissement public, créé par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003, afin d'assurer la mise en œuvre et le financement du Programme national de rénovation urbaine (PNRU). Son objectif est d'accompagner des projets urbains globaux pour transformer les quartiers en profondeur : en ouvrant les quartiers sur la ville et en renforçant la mobilité des habitants, en favorisant la mixité sociale dans l'habitat, en diversifiant les activités commerciales, économiques, culturelles et de loisirs. ■



## UNE IMPLICATION DE NOMBREUX PARTENAIRES POUR UNE MOBILISATION DE MOYENS SANS PRÉCÉDENT

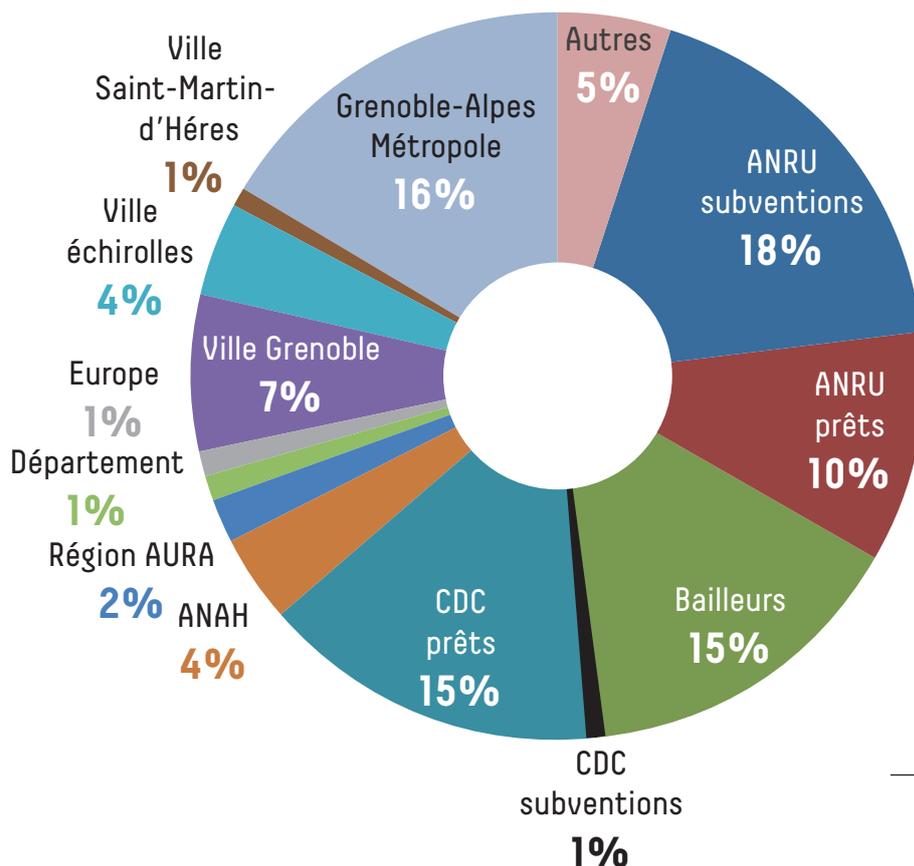
*Au total, ce sont 447 millions d'euros qui vont être investis sur les 3 sites sur les 10 prochaines années, dont 314 millions uniquement pour l'habitat.*

Au côté des collectivités qui investiront **126,2 millions d'euros** (dont 72,8 millions pour la Métropole, 32,4 millions pour la Ville de Grenoble, 15 millions pour Echirolles, 6 millions pour Saint-Martin-d'Hères et 7,2 millions pour la région Auvergne Rhône-Alpes), l'ANRU apportera **80,4 millions d'euros** sous forme de subventions, **43,6 millions** sous forme de prêts contractés par les bailleurs sociaux, et l'Anah investira **18,1 millions d'euros**.

La Caisse des Dépôts et Consignations interviendra également de manière significative, avec l'octroi de prêts contractés par les bailleurs sociaux pour un montant de **65,8 millions d'euros**.

### LES BAILLEURS SOCIAUX, DES PARTENAIRES INDISPENSABLES

Les bailleurs sociaux (Actis, Opac38, SDH, CDC Habitat) sont des partenaires incontournables dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain. Pour preuve, ils investissent dans la réhabilitation de leur patrimoine : **67,9 millions €** de fonds propres pour **177,3 millions €** d'investissement au total, soit **40 %** des sommes investies sur les trois sites (140,9 millions € pour les Villeneuves et 36,3 millions € pour Mistral et Renaudie-Champberton-La Plaine).



EN QUELQUES  
CHIFFRES

## ACTION LOGEMENT SERVICES EN ISÈRE\*

- **12.4 M€** investis pour la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux.
- **1 363** ménages logés.
- **7 707** aides et services attribués aux ménages éligibles.
- **11 000** logements réservés.

\*chiffres 2018

# ACTION LOGEMENT, acteur de la mixité sociale

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi, la performance des entreprises et l'attractivité des territoires grâce à la Participation des employeurs à l'effort de construction.

Une des missions du groupe est de construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Il accompagne les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Il s'attache également à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi.

Pour Action Logement, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) traduit une ambition forte de transformer profondément les quartiers prioritaires empreints d'inégalités en séduisant de nouveaux locataires, dont des salariés. Une véritable utilité sociale qu'Action Logement a choisi de soutenir **puisqu'il finance le NPNRU à hauteur de 70%**.



## À ce titre, outre le financement du NPNRU, dans le cadre du nouveau programme de la Métropole, Action Logement s'engage à :

1

### **Un investissement conséquent par l'intermédiaire de la SDH**

Présente dans 147 communes de l'Isère, la Société Dauphinoise pour l'Habitat gère un patrimoine de plus de 20 000 logements. Elle a rejoint en 2019 le groupe Action Logement, dont elle est devenue l'unique chef de file en Isère.

Premier bailleur par la teneur de son investissement, la SDH poursuit ses travaux déjà effectués dans le cadre de l'ANRU 1.

**Elle engage ainsi plus de 95 millions d'euros, dont 9 millions pour la reconstitution de l'offre et 86 millions pour la restructuration de l'habitat :**

- 25,5 millions sur le Village Olympique à Grenoble
- 33 millions sur l'Arlequin à la Villeneuve de Grenoble
- 27,5 millions à la Villeneuve d'Échirolles

Soit une intervention quasi-simultanée dans 1 600 logements et auprès de 4 000 résidents SDH sur la période 2018-2024.

2

### **Une diversification de l'offre de logements grâce à Foncière Logement, autre filiale du groupe Action Logement**

Foncière Logement s'appuiera sur le foncier, qui lui sera attribué, **pour développer une centaine de logements en locatif libre et/ou en accession sociale.**

Rappelons que Foncière Logement intervient dans les secteurs où l'offre est insuffisante ou mal répartie, pour mieux répondre aux besoins des salariés du secteur privé en matière de logement et contribuer à la mixité sociale par l'habitat : production de logements libres dans les quartiers en renouvellement urbain et investissement dans les communes qui comptent moins de 25 % de logements locatifs sociaux.

Sur le territoire de la Métropole, **Foncière Logement possède un patrimoine de 330 logements (chiffres 2017), dont 161 construits dans le cadre du PNRU.**

3

### **Loger des salariés dans ces quartiers pour favoriser la mixité sociale**

Une démarche volontariste auprès des entreprises et des salariés du secteur est d'ores et déjà mise en œuvre par Action Logement **pour proposer les 530 logements réservés** qui lui seront octroyés dans ces quartiers en transformation.

Sur son patrimoine, la SDH a logé 230 ménages dans les QPV du NPNRU en 2018, dont 130 en lien avec l'emploi, soit plus de la moitié.

### **Un partenariat en faveur du relogement des familles de ces quartiers**

En lien étroit avec les habitants et leurs représentants, la SDH a engagé **un processus de relogement pour la centaine de locataires** dont le bâtiment est concerné par une démolition. **Action Logement mobilise aussi son offre locative située sur le territoire de la Métropole**, afin de faciliter le relogement des salariés des entreprises concernés par les

4

projets de démolition. Il met également à disposition ses aides en termes de garantie de loyer, ainsi que l'accès au service d'accompagnement des salariés confrontés à des difficultés.



## LES VILLENEUVES

### Premier écoquartier populaire et innovant

*Situé à la fois sur les communes de Grenoble et d'Échirolles, le territoire des Villeneuves accueille plus de 20 000 habitants pour près de 8000 logements.*

**Il se compose de cinq quartiers distincts : Arlequin, Baladins -Géants et Village olympique à Grenoble, Essarts et Surieux à Échirolles.** Construits au tournant des années 60 à 70, ces quartiers se sont lentement dégradés, en concentrant les difficultés.

L'enjeu du projet urbain est de s'appuyer sur les nombreux atouts de ces quartiers, et d'en développer les potentiels pour améliorer le quotidien des habitants et attirer de nouveaux ménages et de nouvelles entreprises.

### A - L'ATTRACTIVITÉ DE CES QUARTIERS, UN ENJEU PRIORITAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE

Le projet des Villeneuves s'inscrit dans un projet d'aménagement plus large, la « Centralité sud », l'un des trois secteurs clés d'aménagement de la Métropole, doté d'un fort potentiel de développement. Avec 45 000 habitants, la « Centralité sud » accueille plusieurs équipements d'envergure métropolitaine (Summum, Patinoire Polesud, La Rampe, Alpexpo...), des entreprises de rayonnement national et international (Atos, Artelia, Caterpillar, Alstom, HP, Schneider), des commerces (centre commercial Grand'Place) et des pôles de transports multimodaux.

De plus, avec un foncier important encore disponible, la « Centralité sud » offrira dans les années à venir des opportunités importantes de développement. Valoriser et développer cette offre pour attirer de nouveaux ménages et entrepreneurs est un enjeu majeur.

Avec cette « Centralité sud », la Métropole et les communes de Grenoble, d'Échirolles et d'Eybens s'engagent donc dans un projet d'aménagement d'envergure.

**VENEZ  
DÉCOUVRIR  
LE SITE :**

**LESVILLENEUVES.FR**

## B- REPENSER LES QUARTIERS

Le projet des Villeneuves permettra de créer le « 1<sup>er</sup> écoquartier populaire » de la Métropole. La plupart des conditions nécessaires pour être reconnu comme un « écoquartier » sont déjà remplies, grâce par exemple à la qualité paysagère de ses parcs, à la priorité donnée aux piétons sur la voiture ou encore à sa bonne desserte en transport en commun.

### L'ANAH, UNE AGENCE NATIONALE POUR SOUTENIR LE LOGEMENT PRIVÉ

*L'Agence nationale de l'habitat est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Cohésion des territoires, de l'Action et des Comptes publics. Sa mission depuis plus de 45 ans est d'améliorer le parc de logements privés existants. L'Anah accorde des aides financières pour la réalisation de travaux sous certaines conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté. ■*

### 1 - UNE INTERVENTION SUR L'HABITAT

Un accent fort est mis sur la revalorisation du parc de logements existant pour renforcer la qualité et l'efficacité énergétique des logements.

#### POUR LE PARC SOCIAL :

Le projet prévoit **la réhabilitation de plus de 2400 logements sociaux et la « résidentialisation\* » de près de 1270 logements sociaux.**

**La démolition de 455 logements sociaux est prévue,** avec en compensation **la reconstruction de 521 logements sociaux neufs,** sur d'autres secteurs de la Métropole.

#### POUR LE PARC PRIVÉ :

Le projet prévoit **la réhabilitation effective de 360 logements privés** dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Arlequin, dont la première phase a été lancée. Par ailleurs, **plus de 1300 autres logements** pourraient bénéficier d'aides à la réhabilitation ou d'accompagnement, sous réserve de votes en assemblée générale.

### ZOOM SUR

#### PLAN DE SAUVEGARDE DES COPROPRIÉTÉS DE L'ARLEQUIN

Il s'adresse spécifiquement aux copropriétaires privés pour la réalisation de travaux de rénovation et d'amélioration des parties communes de leurs immeubles (façades, toitures, coursives, ...). Ils bénéficieront pour cela d'aides financières exceptionnelles de l'Etat, via l'Anah, complétées par les collectivités pour parvenir à des « restes à charge » supportables. L'enjeu est double : sur le court terme, la diminution des consommations d'énergie grâce à l'isolation thermique par l'extérieur, et à terme, la revalorisation des prix de vente des logements.

Ainsi, le renouvellement urbain accompagnera les copropriétés, situées sur la partie sud de l'Arlequin, entre le 130 et le 170, avec des travaux qui devraient débuter d'ici 2022 et sur la partie nord avec la copropriété du 60-120 ■

*\*La résidentialisation concerne l'amélioration des parties communes (halls, ascenseurs, caves, escaliers...) et des espaces en pied d'immeuble. Elle participe à la sécurisation des lieux, par la création de résidences plus petites et plus faciles à gérer.*

## 2 - AGIR SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

### PROPOSER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET SÉCURISANT

La sécurité est une préoccupation quotidienne pour les habitants. Cela concerne des aspects divers allant de la tranquillité publique à l'éclairage public, en passant par la quiétude des halls d'immeubles et la sécurisation des cheminements piétons.

Cet aspect nécessite une collaboration forte entre les communes, l'Etat et la Métropole, dans le respect des compétences de chacun. Ainsi, dans le cadre des réhabilitations des immeubles et des nouveaux espaces publics, **des aménagements sécurisés sont proposés.**

Un travail spécifique, **dit de « prévention situationnelle »**, est également prévu afin de concevoir les aménagements en anticipant les futurs usages des lieux, les contraintes de gestion au quotidien et les sources potentielles de nuisances.

Dans le cadre de cette « prévention », des acteurs de la sécurité, des équipes de proximité en charge de l'entretien des espaces, ainsi que des groupes d'habitants seront associés à la définition des aménagements pour identifier en amont les sources de nuisances et d'insécurité et trouver des solutions techniques adaptées : amélioration de l'éclairage public et du stationnement, limitation de la vitesse des deux roues motorisés, sécurisation des halls d'immeuble, élimination des zones de dépôt d'encombrants...

### REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ AUX QUARTIERS

Le projet prévoit aussi la création **de nouveaux services de proximité** (conciergerie de quartier à Grenoble, agence du quotidien à Echirolles), **la restructuration d'équipements publics, scolaires, sportifs, culturels, sociaux, de jeunesse et enfin la réhabilitation et construction de nouveaux locaux commerciaux.**

## 3 - RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS POUR FACILITER LES CIRCULATIONS ET LES RELATIONS DE PROXIMITÉ

L'intervention sur les espaces publics vise à la fois à **créer des liens entre les différents secteurs des quartiers et à les ouvrir**, pour mieux les intégrer dans leur environnement proche. Ces travaux laisseront progressivement la place à des pieds d'immeubles plus attractifs et mieux entretenus, des cheminements piétons plus agréables et sécurisants, des circulations automobiles canalisées, des stationnements mieux délimités, et des places et squares plus verts.



## C- QUELQUES EXEMPLES

### GRENOBLE *UNE NOUVELLE ENTRÉE DE QUARTIER*

Dans le secteur nord de l'Arlequin, le projet prévoit une intervention conséquente et rapide, avec en particulier la création d'une entrée de quartier attractive.

**CDC Habitat**, de par son intervention avec la démolition des logements du 20 galerie de l'Arlequin, va permettre **une véritable mise en valeur du parc**, avec un accès visible et immédiat depuis la ligne de tram. A noter que CDC Habitat reconstituera l'offre de logements sociaux sur d'autres communes de la Métropole. Des sites sur Claix, Corenc et Meylan ont ainsi été identifiés pour accueillir de nouveaux logements sociaux.

Cette intervention sur l'entrée nord du quartier portera également sur **une réhabilitation qui bénéficiera à plus de 300 logements et sur la démolition des bâtiments du CCAS**.

Ces nouveaux travaux prennent la suite logique des opérations déjà réalisées avec la réhabilitation des 40-50 galerie de l'Arlequin et celle en cours du 60 ouest galerie de l'Arlequin, qui devrait se terminer d'ici fin 2019. Sur la partie centrale, du 90 au 120 (soit 287 logements), il est décidé d'attendre les résultats de la tranche nord pour laisser la possibilité de faire évoluer le projet global lors d'une prochaine négociation en 2021.

Côté Village Olympique, **Actis** réalise actuellement des travaux et ce jusqu'en 2020 **sur les tours situées au 32 et 34 avenue Marie Reynoard avec une réhabilitation thermique**, et une restructuration des parties communes. Des travaux sont aussi prévus dans les logements (coût total de la réhabilitation : 40 000 euros par logement).

#### *Un pôle de santé à l'Arlequin*

À l'entrée du quartier des Villeneuves, un bâtiment va voir le jour devant la clinique du Mail. Il regroupera une pharmacie (rapprochement de la pharmacie du quartier Vigny-Musset et de celle de l'Arlequin), un cabinet avec des médecins généralistes et spécialistes, et enfin 15 logements locatifs destinés à la Foncière Logement.



#### *Un collège à l'horizon 2021*

CD38 Atelier Métais architectes

#### *Un réaménagement du 60 galerie de l'Arlequin*



Credit photo: AKTIS

Cette adresse va être complètement transformée par le bailleur Actis, avec notamment la réalisation de halls d'entrée sécurisés, la création d'une montée supplémentaire comprenant de nouveaux ascenseurs, l'amélioration de la performance énergétique, des logements renouvelés et une mise en accessibilité de 2/3 des logements contre 1/3 aujourd'hui. (Coût total de la réhabilitation : 93 000 euros par logement).

La démolition de l'ancien collège Lucie Aubrac, victime d'un incendie criminel en 2017, est prévue prochainement. Un nouveau collège va voir le jour en s'intégrant parfaitement dans le quartier, avec un bâtiment s'étirant en longueur dans le parc, visible depuis l'avenue la Bruyère, en retrait des résidences de la rue du Trident et des bâtiments de la galerie de l'Arlequin, de façon à laisser une ouverture sur le parc Jean Verlhac. Le Département de l'Isère devrait lancer les travaux en mars 2020 avec une ouverture de l'équipement prévue à la rentrée 2021. La sécurité des élèves et du collège sera renforcée. Le site sera plus accessible, à proximité d'une voirie, avec un accès des secours facilité.

Pour accompagner ce projet, une relocalisation des équipements sportifs actuellement situés sur l'emplacement du futur collège est prévue.

## ÉCHIROLLES UN NOUVEAU CŒUR DE QUARTIER

Le programme de renouvellement urbain va permettre **la réhabilitation de près de 1200 logements sociaux, soit 67% du parc social, la démolition de 192 logements sociaux, et la résidentialisation de 685 logements (Maine, Convention, Rance, Ouessant, Surieux I-II), avec un cœur de quartier organisé entre les Essarts et Surieux et une nouvelle centralité autour de la Butte.**

La démolition du 7-9 Limousin, soit 42 logements de la SDH, doit débiter à l'automne 2019. Des opérations de relogement ont déjà débuté avec le bailleur. Cette démolition permettra de créer **une liaison entre le parc Auvergne et le futur parc qui verra le jour au cœur des Essarts**, suite à l'aplanissement de la colline.

**AUTRES PROJETS :** la démolition de l'autopont Esmonin, le réaménagement de l'avenue des États Généraux pour ralentir la circulation automobile et sécuriser les traversées piétonnes, grâce notamment à une allée centrale bordée d'arbres, l'aménagement du parvis piéton de la Butte, et la création d'un nouveau pôle commercial, le réaménagement de la rue de Touraine ou encore la réorganisation du stationnement.

### Une offre de services de proximité



*Deux bâtiments ont vu le jour sur l'avenue des États Généraux, avec des logements à la fois en accession sociale et en locatif social, une maison de santé (infirmiers, orthophonistes et médecins généralistes) et une pharmacie.*

*Un pôle de services a été inauguré dernièrement, et comprend d'ores et déjà la Maison pour l'égalité femmes-hommes et le centre de planification familiale. La Maison pour l'égalité femmes-hommes, lieu unique en France, est un espace ouvert aux habitants, aux associations, aux établissements scolaires ou à tout acteur souhaitant travailler sur l'égalité entre les femmes et les hommes.*

*Le centre de planification et d'éducation familiale est un lieu pour s'informer sur la contraception, l'avortement, la prévention....*

*Très prochainement, l'Agence du quotidien complètera ce nouvel équipement. Ce lieu innovant permettra aux habitants des quartiers Essarts et Surieux d'apporter via un « guichet commun Ville - Métropole - Bailleurs sociaux » une meilleure écoute et un traitement plus réactif des demandes et réclamations concernant le cadre de vie, la gestion urbaine et les parties communes des résidences.*

*Grenoble-Alpes Métropole, la ville d'Échirolles et les bailleurs sociaux : Opac38 et SDH sont associés dans cette expérimentation, dont l'objectif principal est d'améliorer la prise en compte, le traitement des demandes et la qualité de réponse apportée aux habitants.*

## GRENOBLE et ÉCHIROLLES

### LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET

Un projet de réaménagement **des deux Maisons du projet des Villeneuves, situées à la Butte à Échirolles et au Patio à Grenoble**, est en cours pour les rendre plus attractives et conviviales. Véritables vitrines du projet, elles proposeront des outils (maquettes, panneaux, écrans...) pour transmettre des informations claires sur le renouvellement urbain, avec la possibilité pour les habitants d'avoir des réponses à toutes leurs interrogations et de se renseigner sur les avancées du projet.

#### - POUR GRENOBLE AU PATIO

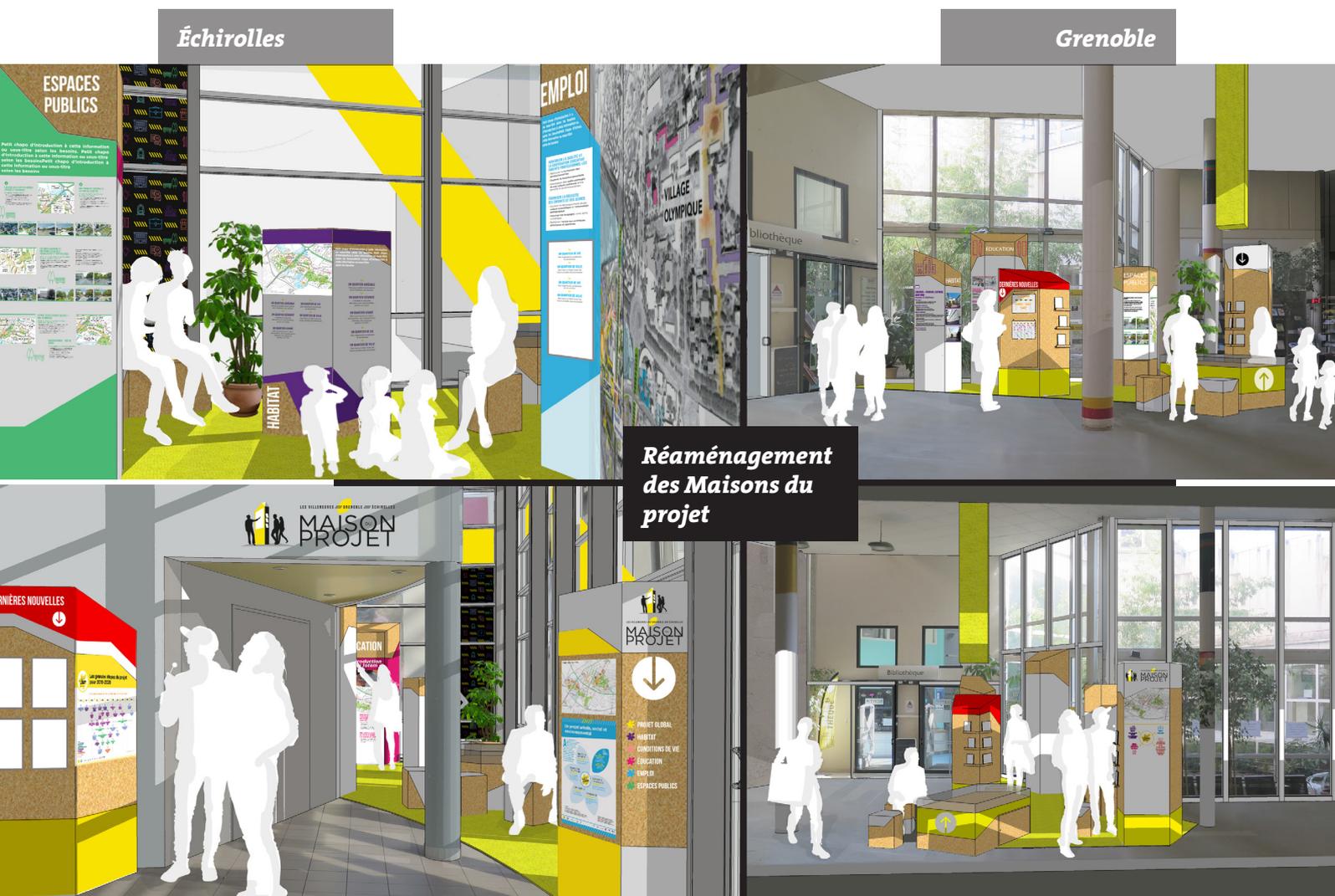
97 Galerie de l'Arlequin

*Permanence : jeudi de 16h30 à 18h30, hors vacances scolaires*

#### - POUR ÉCHIROLLES À LA BUTTE

Avenue des États Généraux

*Permanence : vendredi de 9h à 12h*





## **MISTRAL**

# **Opérer des rapprochements pour abattre les frontières géographiques, culturelles et symboliques**

*Le projet actuel de rénovation urbaine s'inscrit dans la continuité d'un travail engagé il y a 15 ans. Le projet a bien sûr évolué, mais les lignes directrices sont restées les mêmes : désenclaver le quartier, le relier aux quartiers voisins, rénover les équipements, créer des espaces publics de qualité, développer l'offre commerciale, économique et diversifier l'habitat pour développer une nouvelle attractivité. L'objectif est aussi d'accompagner dans la durée la dynamique habitante qui s'est créée au fil des mois et des rencontres.*

L'idée est de promouvoir un quartier relié et émancipé au sein duquel on peut trouver de **l'habitat diversifié, des équipements publics et associatifs, des commerces et des lieux dédiés à de l'activité économique.**

**Un projet éducatif fort** est aussi au centre des préoccupations, pour qu'il amène un changement d'image et une attractivité supplémentaire au quartier.

Aujourd'hui, **280 logements sociaux ont été démolis** et **410 logements neufs ont été reconstruits**, dont 138 appartements locatifs sociaux et **la plupart des équipements sont neufs ou réhabilités.**

La poursuite de la convention prévoit **la démolition de la barre Anatole France** (démarrage en 2019 pour une fin en 2020) et **la finalisation de la réhabilitation du Lys Rouge, des 3 tours** (199 logements Actis) et **de la place Mistral Eaux Claires à l'horizon 2020.**

La phase 2 de l'aménagement du quartier est d'ores et déjà engagée et devrait se poursuivre jusqu'en 2024, avec au programme **86 démolitions** (54 du groupe Drac déjà engagées), **128 réhabilitations, 86 reconstitutions hors site, des aménagements d'espaces publics** et **la réinstallation d'équipements publics**, comme les nouveaux locaux de la propreté urbaine du secteur et des locaux associatifs.

Pour permettre la diversification de l'habitat, le projet propose de construire **une centaine de logements en accession**, sous forme de petits ensembles de 15 à 25 logements, répartis en îlots. Ces résidences seront plus petites, donc plus faciles à gérer.

Située au cœur de Mistral, « **la Prairie** » fera l'objet, en 2019, d'un réaménagement ambitieux. Les espaces publics seront pensés dans leur globalité, permettant un maillage entre le quartier et le cours de la Libération, doté du tramway.

**Une redynamisation commerciale** est également en cours avec un nouveau pôle bientôt terminé, la mise en place d'un marché et d'une épicerie mobile.

### *La poste installe son nouveau centre de tri*



*La Poste contribue à la rénovation urbaine du quartier Mistral, puisqu'elle va installer sa future plateforme de traitement des courriers et des colis à l'entrée du quartier. Ce bâtiment de 5 500 m<sup>2</sup> devrait être livré à l'automne 2019.*

*Sa capacité de traitement sera de 2 000 colis par heure, avec huit quais de chargement et de déchargement*

*pour les poids lourds, et 300 employés. Sa localisation au sud du quartier, et donc à proximité des principaux axes routiers et autoroutiers (notamment l'A480), est un véritable atout.*



## **RENAUDIE-CHAMPBERTON -LA PLAINE Une transformation urbaine majeure**

*Depuis 2000, le secteur Renaudie-Champberton-la Plaine a fait l'objet d'une première vague de travaux dans le cadre du Grand Projet de Ville intercommunal (GPV).*

**Elle a déjà permis la réhabilitation de 280 logements sociaux et 90 privés, la résidentialisation d'un îlot de 27 appartements, la démolition de 88 logements et la reconstruction de 71 logements sociaux et la réalisation de 11 maisons en accession sociale.**

Le nouveau programme doit permettre de conclure le renouvellement urbain de ce quartier.

En matière d'habitat, il s'agit de poursuivre les interventions sur le parc public et privé dans **une logique de qualité, d'attractivité et de mixité sociale. En parallèle, une requalification des équipements publics et une reconquête de l'espace extérieur et des pieds d'immeubles sont prévues.**

L'objectif est aussi de renforcer **l'attractivité avec un projet éducatif fort, une sécurité et tranquillité publiques retrouvées**, et d'accompagner dans la durée **la dynamique habitante.**

L'ensemble des logements du quartier vont être réhabilités, **soit 430 logements sociaux et 200 logements privés**, pour lesquels l'accompagnement a déjà démarré.

En matière de mixité, **l'objectif est de passer de 75 % vers 50% de logements sociaux** à terme et de travailler dans le cadre métropolitain sur une politique d'attribution adaptée.

Ainsi, après la construction récente de près de 130 logements, il est prévu de réaliser une opération en accession sociale et en accession privée de 68 logements.

Côté équipement, après la rénovation de la cité scolaire (lycée Pablo Neruda et collège Henri Wallon), **le groupe scolaire Barbusse et le gymnase Voltaire vont être réhabilités.**

L'ensemble des espaces extérieurs du quartier vont être restructurés et réaménagés pour retrouver une qualité d'usage.

Sur Champberton, ce travail a débuté, accompagnant la réhabilitation lourde des logements et permettant de bien définir les différents usages des espaces extérieurs et d'apporter une qualité résidentielle au secteur.

Sur Renaudie, une deuxième phase de travail vient d'être engagée, avec un travail de concertation **sur l'aménagement du secteur Picasso et la finalisation du travail sur le secteur E. Grappe.**

Enfin, **les locaux en pied d'immeuble notamment à Renaudie** vont être réadaptés pour permettre **le développement d'activités**, à l'image du cabinet médical récemment implanté sur la place.

## Une opération de grande ampleur à Champberton



*Suite au rachat de 290 logements de la copropriété Champberton, la première phase de travaux de réhabilitation a été engagée par le bailleur social Pluralis sur un ensemble de 134 logements.*

*Ces améliorations passent par des travaux sur les bâtiments, qui prévoient une isolation des façades et des toitures terrasses, la restructuration des halls d'entrée, la création d'ascenseurs, l'ajout de balcons en façade, le remplacement des garde-corps et la construction de locaux pour les poubelles. Les fenêtres et volets roulants sont remplacés, un chauffage collectif est installé et le*

*système électrique remplacé. 33 logements sont aussi transformés pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.*

*D'ici début 2020, une deuxième phase de travaux permettra d'engager la réhabilitation des 120 logements restés en copropriétés sur un modèle identique.*

*La Ville de Saint-Martin-d'Hères met en œuvre quant à elle la requalification de l'ensemble des espaces extérieurs du quartier, avec un cofinancement de l'ANRU et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.*

## ZOOM SUR LES 5 QUARTIERS

### PROPOSER UN ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

En parallèle aux opérations concernant l'habitat, l'accent est mis **sur l'emploi des demandeurs d'emploi résidant dans ces quartiers**, en s'appuyant notamment sur les opérations de rénovation urbaine financées par l'ANRU et en développant des actions sur différents secteurs d'activité pour faciliter l'insertion professionnelle.

À cet effet, une enveloppe financière correspondant à **1% des marchés de travaux** est mise en place pour accompagner la qualification et le recrutement des habitants.

Au sein de Grenoble-Alpes Métropole, un « **médiateur emploi** » a pris ses fonctions en octobre dernier pour devenir le référent en matière d'emploi et coordonner l'ensemble des partenaires qui interviennent sur ce domaine. Ce dispositif se veut pragmatique, en partant du besoin des demandeurs d'emploi et en co-construisant avec les acteurs emploi des actions innovantes pour une insertion durable.

### INFORMATIONS ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

**Un numéro et un mail sont mis en place :  
07 86 63 24 71 et [clause.emploi@lametro.fr](mailto:clause.emploi@lametro.fr)**

**Un job dating sur les métiers du BTP a été organisé le 17 janvier dernier au Village olympique**, avec 10 recruteurs, 56 candidats et 42 propositions faites ! Au final, 30% des personnes ont décroché un emploi ou une formation à la suite de cet événement.

**Une action de formation linguistique** à destination du public nécessitant une alphabétisation a été financée et a débuté le 2 avril dernier. 10 habitants des deux Villeneuves en bénéficient actuellement.

### À VENIR

**Des actions de coaching et de placement vers l'emploi sont prévues au cours du mois de juin** à destination des jeunes diplômés, mais aussi des personnes sans qualification ou expérience précise. Les savoir être seront valorisés pour une mise en relation avec des entreprises du territoire.

#### **2 prochains jobs dating :**

■ **Échirolles - la Butte - Mardi 4 juin sur les métiers de la propreté :**  
avec de nombreuses entreprises, pour des postes d'agent de nettoyage et d'agent d'exploitation.

■ **Grenoble - Mistral - fin du mois de juin :**  
sur les travaux d'élargissement de l'A480, 6 à 10 postes seront proposés.

**Un chantier école** sera mis en place fin du premier semestre 2019, en lien avec les bailleurs sociaux sur une opération de rénovation urbaine.